

## INDEMNITES D'ARBITRAGE A TEMPS REDUIT

Messieurs	Euro	Dames	Euro
TDM1	55,00	TDW1	44,00
TDM2	44,00		
U21 nat.	30,00		
Régionale 1	30,00	Régionale 1	28,00
Régionale 2	28,00	Régionale 2	24,00
Jeunes rég.	18,00	Jeunes rég.	18,00
Provinciale	22,00	Provinciale	17,00
Réserve prov.	15,00	Réserve prov.	15,00
Jeunes prov. (+ 12 ans)	13,00	Jeunes prov. (+ 12 ans)	13,00
Jeunes prov. (- 12 ans)	9,00	Jeunes prov. (- 12 ans)	9,00
Commissaire	28,00		
Officiel de table	17,00		

### Rencontre avec arrêts.

L'indemnité se calcule de la façon suivante :

Indemnité pour la rencontre = X fois Y/40

X = indemnité pour cette rencontre (voir tableau ci-dessus)

Y = temps de jeu total pour cette rencontre

Exemple : une rencontre de provinciale, temps de jeu 4 x 8 minutes

Indemnité sera =  $22\text{€} \times 32/40 = 17,60\text{€}$  --> On arrondit à l'unité = 18 €

### Rencontre sans arrêts.

Une rencontre normale dure 1h30 (90 minutes)

Pour les rencontres sans arrêts de chrono, on évalue le temps que l'**arbitre reste sur le terrain** et on le compare avec le temps de référence.

Exemple 1 :

En jeunes (+ 12 ans), 2 rencontres de 2 x 10 minutes sans arrêts de chrono. Rencontres programmées à 10h et 10h30.

Le temps que l'arbitre passe sur le terrain est de 1h (60 minutes).

Indemnité sera =  $13\text{€} \times 60/90 = 8,66\text{€}$  --> On arrondit à l'unité = 9 €

Exemple 2 :

En provinciale, 2 rencontres de 4 x 10 minutes sans arrêts de chrono. Rencontres programmées à 13h et 14h.

Le temps que l'arbitre passe sur le terrain est de 2h (120 minutes).

Indemnité sera =  $22\text{€} \times 120/90 = 29,33\text{€}$  --> On arrondit à l'unité = 29 €